

Newsletter ASAPAYERNE 2/2023

Après son premier *cinq à sept* d'ASAPAYERNE, le 6 juin dernier au Boschung Technology Center, l'Association de soutien à l'aérodrome de Payerne se réjouit qu'en collaboration avec le « troisième pôle », composé des acteurs et compétences établis sur site, elle puisse poursuivre ses contributions au succès et au renom de l'aérodrome de Payerne. Stimuler l'intérêt grandissant pour le site est d'autant plus agréable que la diversité des publics cibles est riche. En cela, nous sommes heureux du choix de l'Association Suisse de Droit Aérien et Spatial de tenir son assemblée générale 2023 à l'Aéropôle. Cette manifestation se tiendra le 27 octobre prochain sous le patronage d'ASAPAYERNE, avec le concours de Speedwings Business SA et de swiss aeropole SA.

LE CAP DES 400 DESTINATIONS EST FRANCHI !

Révéléateur incontestable des atouts que l'aérodrome de Payerne offre à l'aviation d'affaires au service de l'économie régionale, le nombre de destinations reliées à Payerne en vol direct a atteint un nouveau sommet au début de l'été. La haute qualité des services fournis aux usagers contribue largement à ce succès et au renom de la plateforme dans les milieux économiques ainsi desservis. La demande dépasse toutefois les disponibilités horaires actuelles de l'aérodrome civil. Dans la phase d'amélioration de celles-ci et afin d'optimiser la couverture des besoins, ASAPAYERNE apporte son soutien actif à l'amélioration du régime opérationnel et offre son assistance dans le cadre des démarches ouvertes auprès des autorités concernées.

G2A – GATEWAY TO AIRSPACE

Le projet développé en collaboration entre cinq acteurs présents sur l'Aéropôle, dont la digitalisation fut soutenue par l'Etat de Vaud dans le cadre du programme SyNNergy, est arrivé à terme. Destiné à faciliter la gestion des multiples aspects procéduraux de l'activité d'aéronefs sans équipage à bord (drones) en milieu complexe, le G2A - Gateway to Airspace a mis en valeur les compétences présentes sur l'Aéropôle et le potentiel que la plateforme offre aux concepteurs et créateurs d'aéronefs de ce type également.

ENERGIE ET CLIMAT, DES FAITS PLUS QUE DES MOTS

A maints égards, l'aérodrome de Payerne se distingue par le caractère concret et innovant des démarches destinées à réduire l'impact environnemental des activités aéronautiques et des services connexes. Quelques exemples récents en témoignent :

Avec le Campus Phenix qui sera inauguré le 14 juillet (et ouvert au public de 17 heures à 19 h ce jour-là), l'Armée a fait un pas de plus dans cette direction et forme ses spécialistes de la lutte contre le feu et du sauvetage sur aéronefs au moyen de simulateurs. Elle réduit ainsi tant les déplacements à l'étranger que la charge environnementale des formations : les simulateurs ne recourent à aucun agent d'extinction, uniquement à l'eau et celle-ci est ensuite recyclée avant d'être réutilisée pour les exercices.

Destinus SA et la Commune de Payerne ont signé une convention portant sur la réalisation d'un site pour des essais sur des systèmes de propulsion à hydrogène, technologie sur laquelle repose le concept d'avion supersonique en cours de développement chez Destinus à Payerne.

En mai dernier, un biréacteur Cessna 560 XL de la Confédération a effectué à Payerne, sous la conduite de l'OFAC, des essais sur l'utilisation de carburant durable produit à partir de déchets organiques tels que l'huile alimentaire usagée et les graisses animales. Le carburant d'aviation durable (aussi connu sous l'acronyme SAF) permet de diminuer considérablement l'impact climatique du transport aérien. Dans leur communiqué, les Forces aériennes misent ainsi sur une réduction de la quantité de CO₂ émise et sur l'atténuation d'autres effets indésirables sur le climat.

COTISATIONS - ADHESIONS

Lors de l'AG du 6 juin 2023, le montant des cotisations a été fixé et maintenu au niveau actuel à savoir CHF 50.- pour les personnes physiques et CHF 100.- pour les personnes morales. Nous remercions nos membres de leur versement et de leur fidélité !

Cotisations et dons peuvent être versés sur le compte IBAN CH4400767000K55129000, Banque Cantonale Vaudoise, Payerne.

L'Association de Soutien à l'Aérodrome de Payerne est ouverte à toutes celles et ceux, individus ou personnes morales, qui souhaitent partager son action et contribuer à celle-ci : Nous serions honorés de pouvoir compter sur votre adhésion ! N'hésitez pas à prendre contact par courriel à l'adresse suivante : contact@asapayerne.ch.

Nous nous réjouissons de poursuivre notre action avec vous !

Payerne, juillet 2023

